



CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) DE GAIA : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION À SUEZ.

Propriétaire de l'installation de stockage des déchets non dangereux de GAIA à Cusset, l'agglomération Vichy Communauté renouvelle la délégation de service public (DSP). Signé le 23 juillet à Vichy, le contrat est attribué à SUEZ pour une durée de 6 ans.

Actuellement, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) dispose d'une autorisation préfectorale jusqu'en 2030. Elle permet le traitement et la valorisation de 95 000 tonnes de déchets par an, s'inscrivant dans la loi TEPCV sur la réduction des capacités autorisées.

Pour la gestion de ce site, un partenariat fort et innovant (convention d'autorité concédante) a été mis en place entre Vichy Communauté et le Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais (SEEDR). Il permettra de :

- mettre en place une stratégie de coopération territoriale sur le traitement des déchets dans le cadre de la loi NOTRe ;
- déléguer à un opérateur économique des investissements visant à étendre l'installation et à la réaménager.

Dans un premier temps, une DSP de transition de 6 ans est signée jusqu'au 31 octobre 2027 afin de coïncider avec la DSP de l'UVEOM (Usine de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères) de BAYET et se donner la possibilité d'une optimisation du traitement (tri mécanique) avec une coopération plus ambitieuse à une échelle plus large.

A travers cette DSP, Vichy Communauté et le SEEDR visent à développer, dans une démarche d'économie circulaire, un centre de production d'énergie renouvelable permettant la captation du biogaz, la construction et l'exploitation d'une unité de valorisation de biométhane, réinjecté dans le réseau GRDF à compter de septembre 2023.

Bernard Aguiar, Vice-Président de Vichy Communauté, délégué au développement de l'économie circulaire, du recyclage et à la gestion des déchets.

« La signature du contrat de DSP est l'opportunité pour le SEEDR et Vichy Communauté, à travers une mise en concurrence forte et du fait des tonnages importants à traiter, de bénéficier d'un prix maîtrisé sur 7 ans. C'est aussi pour l'agglomération, l'opportunité de pérenniser cette installation dans une logique vertueuse en développant des énergies renouvelables par la valorisation et la redistribution du biométhane. »

François PYREK, Directeur Régional Recyclage et Valorisation SUEZ.

« Nous sommes très heureux de poursuivre notre collaboration avec Vichy Communauté et le SEEDR pour un projet qui inscrit l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de GAIA dans une démarche pérenne de valorisation. En produisant de l'électricité et en injectant du biométhane sur le réseau GRDF, le site de GAIA devient un véritable producteur d'énergie renouvelable locale ».

A PROPOS DE VICHY COMMUNAUTE

Vichy Communauté (Allier) est une communauté d'Agglomération regroupant 39 communes sur une superficie d'environ 760km² pour 84 000 habitants. Elle résulte de la fusion au 1er janvier 2017, de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, auxquelles s'est ajoutée la commune de Saint-Pont début 2018. Le siège de Vichy Communauté se situe à Vichy, ville-centre de l'agglomération bénéficiant d'une notoriété internationale liée à son activité touristique et thermale. Vichy Communauté constitue le second bassin industriel de l'ex-région Auvergne. www.vichy-communaute.fr

À PROPOS DE SUEZ

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE
communication@vichy-communaute.fr
+33 (0)4 70 96 57 31

SUEZ
Clémentine Duclert / Sandrine Lamiral
Responsable communication
+33 (0)6 07 58 03 41
sandrine.lamiral@suez.com